

RCS : BREST

Code greffe : 2901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BREST atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1990 B 00192

Numéro SIREN : 378 081 772

Nom ou dénomination : SOFICAR

Ce dépôt a été enregistré le 10/07/2018 sous le numéro de dépôt 2603

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE BREST

150, rue Ernest HEMINGWAY
CS 61936 - 29219 BREST CEDEX 2
www.greffe-tc-brest.fr
Tel : 02 98 43 31 31

RECEPISSE DE DEPOT

FIDAL

305 RUE JURIEN DE LA GRAVIERE
CS 42923
29229 BREST CEDEX 2

V/REF :

N/REF : 90 B 192 / 2018-B-2603

Le greffier du tribunal de commerce de Brest certifie qu'il a reçu le 10/07/2018,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 31/12/2017.

Concernant la société

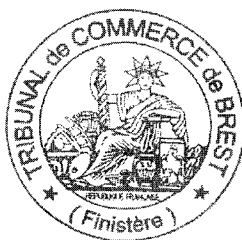
SOFICAR
Société par actions simplifiée
45 rue de Keranfurust
29200 Brest

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2018-B-2603 le 10/07/2018

R.C.S. BREST 378 081 772 (90 B 192)

Fait à BREST le 10/07/2018,

LE GREFFIER



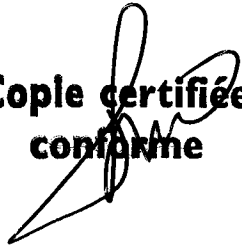
Y. B.
B. B. B.

Dépôt N° B/2603

Le 10 JUIL 2018

R.G.S. BREST

**Copie certifiée
conforme**

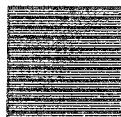
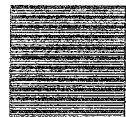


SOFICAR

45 RUE DE KERANFURUST

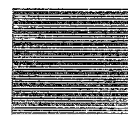
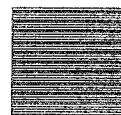
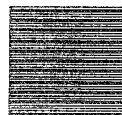
29200 BREST

0298028156



Etats Comptables et Fiscaux

31/12/2017



Document communiqué en vertu de la loi n° 62-510 du 6 août 1962 relative au secret de l'administration.

Document communiqué en vertu de la loi n° 62-510 du 6 août 1962 relative au secret de l'administration.

Téléphone :

Bilan Actif

SOFCAR

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 04/06/18
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2017	Net (N-1) 31/12/2016
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	10 264	10 064	200	200
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	10 264	10 064	200	200
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles	13 780	11 752	2 028	2 196
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	13 780	11 752	2 028	2 196
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	1 775 359	289 981	1 485 378	1 485 378
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	668		668	668
TOTAL immobilisations financières :	1 776 026	289 981	1 486 045	1 486 045
ACTIF IMMOBILISÉ	1 800 070	311 796	1 488 274	1 488 442

STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	368 363		368 363	272 324
Autres créances	4 440 608	106 054	4 334 554	4 238 494
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	4 808 971	106 054	4 702 917	4 510 818
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	12 012		12 012	67 031
Charges constatées d'avance	1 665		1 665	1 078
TOTAL disponibilités et divers :	13 677		13 677	68 110
ACTIF CIRCULANT	4 822 648	106 054	4 716 594	4 578 928

Frais d'émission d'emprunts à évaluer				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				

TOTAL GÉNÉRAL	6 622 718	417 850	6 204 868	6 067 369
----------------------	------------------	----------------	------------------	------------------

Bilan Passif

SOFICAR

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 04/06/18
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2017	Net (N-1) 31/12/2016
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé	273 776	273 776
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	36 000	36 000
Réserves statutaires ou contractuelles	848 689	848 689
Réserves réglementées	4 184 801	3 157 140
Autres réserves		
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	(81 643)	1 027 661
TOTAL situation nette :	5 261 624	5 343 266
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	5 261 624	5 343 266

Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		

Provisions pour risques	243 000	
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	243 000	

DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires	230 234	278 946
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	9 827	9 827
Emprunts et dettes financières divers		
TOTAL dettes financières :	240 061	288 773
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	62 131	11 511
Dettes fiscales et sociales	386 268	412 035
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	11 784	11 784
TOTAL dettes diverses :	460 182	435 330
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		
DETTES	700 244	724 103

Ecarts de conversion passif		
-----------------------------	--	--

TOTAL GÉNÉRAL	6 204 868	6 067 369
----------------------	------------------	------------------

Compte de Résultat (Première Partie)

SOFICAR

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 04/06/18
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2017	Net (N-1) 31/12/2016
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	542 236		542 236	438 280
Chiffres d'affaires nets	542 236		542 236	438 280
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			49 680	166 563
Autres produits			161	2 523
PRODUITS D'EXPLOITATION			592 077	607 366
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]				
Autres achats et charges externes			62 834	35 805
TOTAL charges externes :			62 834	35 805
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			11 540	12 612
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			313 463	271 904
Charges sociales			142 760	129 050
TOTAL charges de personnel :			456 223	400 955
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			1 825	4 193
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges			243 000	
TOTAL dotations d'exploitation :			244 825	4 193
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			3	8
CHARGES D'EXPLOITATION			775 424	453 573
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			(183 347)	153 793

Compte de Résultat (Seconde Partie)

SOFICAR

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 04/06/18
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2017	Net (N-1) 31/12/2016
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(183 347)	153 793
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation	35 702	540 860
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	75 256	41 473
Reprises sur provisions et transferts de charges	16 380	2 130
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	127 338	584 464
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	4 947	138 760
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	4 947	138 760
RÉSULTAT FINANCIER	122 390	445 703
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	(60 957)	599 497
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1	974 776
Produits exceptionnels sur opérations en capital		19 561
Reprises sur provisions et transferts de charges		
	1	994 337
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	4 307	8 834
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	16 380	391 923
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	20 687	400 757
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(20 686)	593 580
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		8 097
Impôts sur les bénéfices		157 318
TOTAL DES PRODUITS	719 416	2 186 167
TOTAL DES CHARGES	801 058	1 158 505
BÉNÉFICE OU PERTE	(81 643)	1 027 661

Annexe

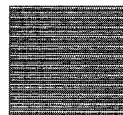
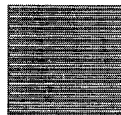


Table des matières

- 1 **Faits majeurs**
Evènements principaux de l'exercice
Principes, règles et méthodes comptables
- 2 **Informations relatives au bilan**
Actif
 - 2.1.1 Tableau des immobilisations
 - 2.1.2 Tableau des amortissements
 - 2.1.3 Immobilisations incorporelles
 - 2.1.4 Immobilisations corporelles
 - 2.1.5 Immobilisations financières
 - 2.1.6 CréancesPassif
 - 2.2.1 Capital
 - 2.2.2 Dettes Financières
 - 2.2.3 Autres dettes
- 3 **Informations relatives au compte de résultat**
- 4 **Engagements donnés**
- 5 **Autres informations**

Faits majeurs

Evènements principaux de l'exercice

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants :

- Cession de 364 actions de la société EYES TRIPLE SHUT pour un prix de cession de 1 €.
- Cession de 6 851 actions appartenant à Monsieur Didier LAMBERT à la société SOBREKARR en date du 27 décembre 2017.
- Nomination de M. Frédéric LAMBERT en qualité de Président de la société à compter du 27 décembre 2017 et pour une durée illimitée.
- Suite au litige opposant la société SA CARYSTEMS et notre Société pour un montant global de 486 000 €, une provision de 243 000 € a été comptabilisée, soit 50% de la somme réclamée. A ce jour les audiences ne se sont pas tenues.

Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2016 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 08/09/2014, en application des articles L. 123-12 à L. 123-28 et R. 123-172 à R. 123-208 du code du commerce. Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Evènements postérieurs à l'exercice

- Néant

2 Informations relatives au bilan

Actif

2.1.1 Tableau des immobilisations

Immobilisations

SOFICAR

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 04/06/18
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	10 264		
TOTAL immobilisations incorporelles :	10 264		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier	12 124	1 657	
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	12 124	1 657	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	1 791 739		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	668		
TOTAL immobilisations financières :	1 792 406		
TOTAL GÉNÉRAL	1 814 794	1 657	

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légalés
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles			10 264	
TOTAL immobilisations incorporelles :			10 264	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels				
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.			13 780	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :			13 780	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations		16 380	1 775 359	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières			668	
TOTAL immobilisations financières :		16 380	1 776 026	
TOTAL GÉNÉRAL		16 380	1 800 070	

Amortissements

SOFICAR

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 04/06/18
Tenue de compte EURO

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles	10 064			10 064
TOTAL immobilisations incorporelles :	10 064			10 064
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel				
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.	9 927	1 825		11 522
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :	9 927	1 825		11 522
TOTAL GÉNÉRAL	19 991	1 825		21 585

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers			
TOTAL immobilisations corporelles :			
Frais d'acquisition de titres de participations			
TOTAL GÉNÉRAL			

2.1.3 Immobilisations Incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

2.1.4 Immobilisations Corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

2.1.4.1 Amortissement

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Logiciel	Linéaire	1 an
Installations générales	Linéaire	5-8 ans
Mobilier	Linéaire	5-7 ans

2.1.5 Immobilisations Financières

2.1.5.1 Liste des filiales et participations

Voir tableau ci-dessous.

Les titres sont évalués à leur coût d'achat ; des provisions ont été comptabilisées pour certains titres en fonction des capitaux propres réévalués et des perspectives de réussite du projet.

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS							
Information financière	Capital	Quote part de capital détenue (en %)	Valeur brute comptable des titres détenus	CA Hors taxes dernier exercice	Résultat dernier exercice	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice	Provisions
FILIALES (+50% du capital détenu par la société)							
LOCATOUR	572 800	91,76	1 456 478	10 325 273	489 126	0	0
Brest Energie Accumulateurs	15 000	70	28 900	1 262 025	51 704	35 700	0
ID2P	136 540	51,03	289 981	242 960	188 327	0	289 981

2.1.6 Créances

2.1.6.1 Classement par échéance

Voir tableau 2057

2.2 Passif

2.2.1 Capital

2.2.1.1 Mouvements de l'exercice

Le capital social est composé de 17 111 actions de 16 euros de valeur nominale.

	Nombre d'actions	Valeur
Position début de l'exercice	17 111	273 776
Mouvements :		
Position fin d'exercice	17 111	273 776

2.2.1.2 Tableau de variation des capitaux propres

	N-1	+	-	N
Capital	273 776			273 776
Primes, réserves	4 041 829	1 027 659		5 069 490
Report à nouveau	0			0
Résultat	1 027 659	-81 643	-1 027 659	- 81 643
Subventions d'investissement				
Total	5 343 264	946 016	-1 027 659	5 261 623

2.2.2 Dettes financières

2.2.2.1 Classement par échéance

Voir tableau 2057.

2.2.3 Autres dettes

2.2.3.1 Classement par échéance

Voir tableau 2057.

3 Informations relatives au compte de résultat

3.1 Le chiffre d'affaires de SOFICAR est composé :

- Des prestations administratives facturées aux différentes sociétés.
- Des refacturations publicitaires

3.2 Honoraires du commissaire aux comptes

- Charges HT au compte de résultat : 3 641 €

3.3 Transfert de charge

- Les transferts de charges sont comptabilisés au crédit des comptes 791 et se décomposent ainsi :
 - o Transfert charges de personnel : 49 680 €

4 Engagements donnés et reçus

LOCATOIR

Libellé	Banque	Montant caution	Montant restant dû au 31/12/2017	Garantie
BPO - 400 K€ (08/2016)	BPO	400 000	287 781	Caution solidaire SOFICAR
BNP - 400 K€ (08/2016)	BNP	400 000	259 411	Caution solidaire SOFICAR
CM 400 K€ (08/2016)	CM Brest	400 000	294 192	Caution solidaire SOFICAR
BNP - 205 K€ (02/2012)	BNP	205 000	37 637	Nantissement FDC Vannes
BPO - 400 K€ (08/2013)	BPO	400 000	47 887	Caution solidaire SOFICAR
BNP - 400 K€ (12/2013)	BNP	400 000	81 595	Caution solidaire SOFICAR
CIO - 400 K€ (07/2015)	CIO Brest	400 000	215 323	Caution solidaire SOFICAR
BPO - 200 K€ (11/2015)	BPO	200 000	117 316	Caution solidaire SOFICAR
BNP - 200 K€ (12/2015)	BNP	200 000	120 820	Caution solidaire SOFICAR
BCME – 400 K€ (07/2016)	BCME	400 000	287 558	Caution solidaire SOFICAR
BNP – 500 K€ (07/2017)	BNP	500 000	458 714	Caution solidaire SOFICAR
BCME – 500 K€ (08/2017)	BCME	500 000	450 535	Caution solidaire SOFICAR
Crédit de trésorerie	Banque Populaire	500 000	500 000	Caution solidaire SOFICAR
Crédit de trésorerie	CA Brest	900 000	467 472	Caution solidaire SOFICAR
Crédit de trésorerie	BNP	500 000	0	Caution solidaire SOFICAR
Crédit de trésorerie	CIO Brest	1 300 000	412 102	Caution solidaire SOFICAR
Crédit de trésorerie	BCME Brest	2 300 000	2 274 219	Caution solidaire SOFICAR
Crédit de trésorerie	CM Brest	500 000	403 503	Caution solidaire SOFICAR

GESCIME

		Montant caution	Montant restant dû au 31/12/2017	Montant Garantie par SOFICAR
Crédit de trésorerie	BPO	75 000	0	0
Emprunt 250 K€	BPO	95 000	79 584	30 242
Crédit de trésorerie	CM Brest	25 000	0	0,00
Emprunt 265 K€	CM Brest	100 700	83 675	31 797
TOTAL		295 700	163 259	62 039

RS INJECTION

Crédit de trésorerie	CA Brest	28 000	0	Caution SOFICAR
----------------------	----------	--------	---	-----------------

SARL ID2P

Emprunt 350 K€	CA Brest	350 000	254 250	Caution SOFICAR
----------------	----------	---------	---------	-----------------

BREST ENERGIE ACCUMULATEURS

Crédit de trésorerie	BCME	30 000	0,00	Caution SOFICAR

5 Autres informations

Engagements retraite

La cotisation à IRPAUTO intègre la prise en charge de nos engagements de retraite conformément à la convention collective.

CREDIT IMPOT COMPETITIVITE EMPLOI

Dans le cadre du nouveau crédit d'impôt compétitivité emploi, l'Entreprise a provisionné dans ses comptes un montant de crédit d'impôt de : **1 348 €**, Correspondant à 7% des salaires bruts jusqu'à 2,5 fois le SMIC.

Effectif Moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	4	
Total	4	

Ce crédit d'impôt a été comptabilisé au crédit des comptes 649 – charges de personnel et a été utilisé pour l'amélioration du fonds de roulement.

Provisions Inscrites au Bilan

SOFICAR

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 04/06/18
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				

Provisions pour litiges Prov. pour garant. données aux clients Prov. pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Prov. pour pensions et obligat. simil. Provisions pour impôts Prov. pour renouvellement des immo. Provisions pour gros entretien et grandes révisions Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres prov. pour risques et charges				
		243 000		243 000
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES		243 000		243 000

Prov. sur immobilisations incorporelles Prov. sur immobilisations corporelles Prov. sur immo. titres mis en équival. Prov. sur immo. titres de participation Prov. sur autres immo. financières Provisions sur stocks et en cours Provisions sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation				
	306 361		16 380	289 981
				289 981
	106 054			106 054
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	412 415		16 380	686 016

TOTAL GÉNÉRAL	412 415	243 000	16 380	929 016
----------------------	----------------	----------------	---------------	----------------

État des Échéances des Créances et Dettes

SOFICAR

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 04/06/18
Tenue de compte EURO

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	668		668
TOTAL de l'actif immobilisé :	668		668
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	368 363	368 363	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices	2 968	2 968	
État - Taxe sur la valeur ajoutée	15 175	15 175	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés	824 920	824 920	
Débiteurs divers	3 597 545	3 597 545	
TOTAL de l'actif circulant :	4 808 971	4 808 971	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	1 665	1 665	

TOTAL GÉNÉRAL	4 811 304	4 810 636	668
----------------------	------------------	------------------	------------

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine	230 234	49 888	180 346	
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	62 131	62 131		
Personnel et comptes rattachés	139 072	139 072		
Sécurité sociale et autres organismes	104 163	104 163		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	142 472	142 472		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	561	561		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés	9 827	9 827		
Autres dettes	11 784	11 784		
Dettes représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				

TOTAL GÉNÉRAL	700 244	519 898	180 346	
----------------------	----------------	----------------	----------------	--

Dépôt N° B/2603

Le 10 JUL 2018

1000000000

SOFICAR

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017



Rue Rosemonde Gérard – CS 20027 – 29801 BREST CEDEX 9
Téléphone 02 98 02 86 86 – Télécopie 02 98 41 77 73

SELAS AU CAPITAL DE 40 000 EUROS – SOCIETE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES – MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DE
RENNES – SIRET 349 516 427 000 37
UNE ENTITE DU RESEAU DELOITTE

SOFICAR

Société par actions simplifiée au capital de 273 776 euros

Siège social : 45, Rue de Keranfurust – 29200 BREST

N° Siren: 378 081 772

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017

SOFICAR

Exercice clos le
31 décembre 2017

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'assemblée générale de la société SOFICAR,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SOFICAR relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

SOFICAR

Exercice clos le
31 décembre 2017

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'incertitude exposée dans la note « faits caractéristiques de l'exercice » de l'annexe des comptes annuels concernant la provision d'un litige.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Participations

Votre société détient des titres de participation. Ces titres sont évalués au plus bas de la valeur d'acquisition et de la valeur d'utilité (note 2.1.5.1 de l'annexe). Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons examiné les éléments appréciatifs ayant conduit à la détermination des valeurs d'utilité de ces titres de participation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par son président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer

SOFICAR

*Exercice clos le
31 décembre 2017*

la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

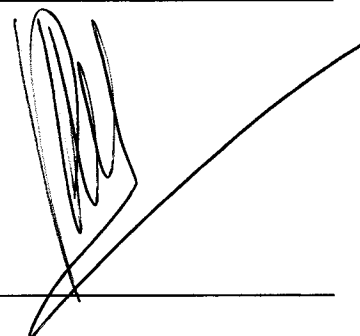
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Brest, le 29 juin 2018

Le commissaire aux comptes

STERENN

Pascale CHARLIER,
Associée

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and a long diagonal stroke, positioned over a horizontal line.

Bilan Actif

SOFICAR

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 04/06/18
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2017	Net (N-1) 31/12/2016
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	10 264	10 064	200	200
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	10 264	10 064	200	200
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles	13 780	11 752	2 028	2 196
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	13 780	11 752	2 028	2 196
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	1 775 359	289 981	1 485 378	1 485 378
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	668		668	668
TOTAL immobilisations financières :	1 776 026	289 981	1 486 045	1 486 045
ACTIF IMMOBILISÉ	1 800 070	311 796	1 488 274	1 488 442

STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	368 363		368 363	272 324
Autres créances	4 440 608	106 054	4 334 554	4 238 494
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	4 808 971	106 054	4 702 917	4 510 818
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	12 012		12 012	67 031
Charges constatées d'avance	1 665		1 665	1 078
TOTAL disponibilités et divers :	13 677		13 677	68 110
ACTIF CIRCULANT	4 822 648	106 054	4 716 594	4 578 928

Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				

TOTAL GÉNÉRAL	6 622 718	417 850	6 204 868	6 067 369
----------------------	------------------	----------------	------------------	------------------

Bilan Passif

SOFICAR

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 04/06/18
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2017	Net (N-1) 31/12/2016
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé	273 776	273 776
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	36 000	36 000
Réserves statutaires ou contractuelles	848 689	848 689
Réserves réglementées	4 184 801	3 157 140
Autres réserves		
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	(81 643)	1 027 661
TOTAL situation nette :	5 261 624	5 343 266
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	5 261 624	5 343 266
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	243 000	
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	243 000	
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	230 234	278 946
Emprunts et dettes financières divers	9 827	9 827
TOTAL dettes financières :	240 061	288 773
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	62 131	11 511
Dettes fiscales et sociales	386 268	412 035
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	11 784	11 784
TOTAL dettes diverses :	460 182	435 330
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		
DETTES	700 244	724 103
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	6 204 868	6 067 369

Compte de Résultat (Première Partie)

SOFICAR

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 04/06/18
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2017	Net (N-1) 31/12/2016
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	542 236		542 236	438 280
Chiffres d'affaires nets	542 236		542 236	438 280
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			49 680	166 563
Autres produits			161	2 523
PRODUITS D'EXPLOITATION			592 077	607 366
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]				
Autres achats et charges externes			62 834	35 805
TOTAL charges externes :			62 834	35 805
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			11 540	12 612
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			313 463	271 904
Charges sociales			142 760	129 050
TOTAL charges de personnel :			456 223	400 955
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			1 825	4 193
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges			243 000	
TOTAL dotations d'exploitation :			244 825	4 193
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			3	8
CHARGES D'EXPLOITATION			775 424	453 573
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			(183 347)	153 793

Compte de Résultat (Seconde Partie)

SOFICAR

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 04/06/18
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2017	Net (N-1) 31/12/2016
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(183 347)	153 793
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation	35 702	540 860
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	75 256	41 473
Reprises sur provisions et transferts de charges	16 380	2 130
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	127 338	584 464
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	4 947	138 760
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	4 947	138 760
RÉSULTAT FINANCIER	122 390	445 703
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	(60 957)	599 497
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1	974 776
Produits exceptionnels sur opérations en capital		19 561
Reprises sur provisions et transferts de charges		
	1	994 337
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	4 307	8 834
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	16 380	391 923
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	20 687	400 757
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(20 686)	593 580
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		8 097
Impôts sur les bénéfices		157 318
TOTAL DES PRODUITS	719 416	2 186 167
TOTAL DES CHARGES	801 058	1 158 505
BÉNÉFICE OU PERTE	(81 643)	1 027 661

Annexe



Table des matières

- 1 Faits majeurs
 Evènements principaux de l'exercice
 Principes, règles et méthodes comptables
- 2 Informations relatives au bilan
 Actif
 2.1.1 Tableau des immobilisations
 2.1.2 Tableau des amortissements
 2.1.3 Immobilisations incorporelles
 2.1.4 Immobilisations corporelles
 2.1.5 Immobilisations financières
 2.1.6 Créances

 Passif
 2.2.1 Capital
 2.2.2 Dettes Financières
 2.2.3 Autres dettes
- 3 Informations relatives au compte de résultat
- 4 Engagements donnés
- 5 Autres informations

Faits majeurs

Evènements principaux de l'exercice

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants :

- Cession de 364 actions de la société EYES TRIPLE SHUT pour un prix de cession de 1 €.
- Cession de 6 851 actions appartenant à Monsieur Didier LAMBERT à la société SOBREKARR en date du 27 décembre 2017.
- Nomination de M. Frédéric LAMBERT en qualité de Président de la société à compter du 27 décembre 2017 et pour une durée illimitée.
- Suite au litige opposant la société SA CARYSTEMS et notre Société pour un montant global de 486 000 €, une provision de 243 000 € a été comptabilisée, soit 50% de la somme réclamée. A ce jour les audiences ne se sont pas tenues.

Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2016 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 08/09/2014, en application des articles L. 123-12 à L. 123-28 et R. 123-172 à R. 123-208 du code du commerce. Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Evènements postérieurs à l'exercice

- Néant

2 Informations relatives au bilan

Actif

2.1.1 Tableau des immobilisations

nmobilisations

OFICAR

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 04/06/18
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement	10 264		
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :	10 264		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier	12 124	1 657	
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	12 124	1 657	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	1 791 739		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	668		
TOTAL immobilisations financières :	1 792 406		

TOTAL GÉNÉRAL	1 814 794	1 657	
----------------------	------------------	--------------	--

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légal
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement			10 264	
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :			10 264	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels				
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.			13 780	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :			13 780	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations		16 380	1 775 359	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières			668	
TOTAL immobilisations financières :		16 380	1 776 026	

TOTAL GÉNÉRAL		16 380	1 800 070	
----------------------	--	---------------	------------------	--

2.1.2

Tableau des amortissements

Amortissements

OFFICAR

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 04/06/18
Tenue de compte EURO

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.				
Autres immobilisations incorporelles	10 064			10 064
TOTAL immobilisations incorporelles :	10 064			10 064
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel				
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.	9 927	1 825		11 522
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :	9 927	1 825		11 522
TOTAL GÉNÉRAL	19 991	1 825		21 585

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers			
TOTAL immobilisations corporelles :			
Frais d'acquisition de titres de participations			
TOTAL GÉNÉRAL			

2.1.3 Immobilisations Incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

2.1.4 Immobilisations Corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

2.1.4.1 Amortissement

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Logiciel	Linéaire	1 an
Installations générales	Linéaire	5-8 ans
Mobilier	Linéaire	5-7 ans

2.1.5 Immobilisations Financières

2.1.5.1 Liste des filiales et participations

Voir tableau ci-dessous.

Les titres sont évalués à leur coût d'achat ; des provisions ont été comptabilisées pour certains titres en fonction des capitaux propres réévalués et des perspectives de réussite du projet.

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS							
Information financière	Capital	Quote part de capital détenue (en %)	Valeur brute comptable des titres détenus	CA Hors taxes dernier exercice	Résultat dernier exercice	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice	Provisions
FILIALES (+50% du capital détenu par la société)							
LOCATOUR	572 800	91,76	1 456 478	10 325 273	489 126	0	0
Brest Energie Accumulateurs	15 000	70	28 900	1 262 025	51 704	35 700	0
ID2P	136 540	51,03	289 981	242 960	188 327	0	289 981

2.1.6 Créances

2.1.6.1 Classement par échéance

Voir tableau 2057

2.2 Passif

2.2.1 Capital

2.2.1.1 Mouvements de l'exercice

Le capital social est composé de 17 111 actions de 16 euros de valeur nominale.

	Nombre d'actions	Valeur
Position début de l'exercice	17 111	273 776
Mouvements :		
Position fin d'exercice	17 111	273 776

2.2.1.2 Tableau de variation des capitaux propres

	N-1	+	-	N
Capital	273 776			273 776
Primes, réserves	4 041 829	1 027 659		5 069 490
Report à nouveau	0			0
Résultat	1 027 659	-81 643	-1 027 659	- 81 643
Subventions d'investissement				
Total	5 343 264	946 016	-1 027 659	5 261 623

2.2.2 Dettes financières

2.2.2.1 Classement par échéance

Voir tableau 2057.

2.2.3 Autres dettes

2.2.3.1 Classement par échéance

Voir tableau 2057.

3 Informations relatives au compte de résultat

3.1 Le chiffre d'affaires de SOFICAR est composé :

- Des prestations administratives facturées aux différentes sociétés.
- Des refacturations publicitaires

3.2 Honoraires du commissaire aux comptes

- Charges HT au compte de résultat : 3 641 €

3.3 Transfert de charge

- Les transferts de charges sont comptabilisés au crédit des comptes 791 et se décomposent ainsi :
 - o Transfert charges de personnel : 49 680 €

4 Engagements donnés et reçus

LOCATOIR

Libellé	Banque	Montant caution	Montant restant dû au 31/12/2017	Garantie
BPO - 400 K€ (08/2016)	BPO	400 000	287 781	Caution solidaire SOFICAR
BNP - 400 K€ (08/2016)	BNP	400 000	259 411	Caution solidaire SOFICAR
CM 400 K€ (08/2016)	CM Brest	400 000	294 192	Caution solidaire SOFICAR
BNP - 205 K€ (02/2012)	BNP	205 000	37 637	Nantissement FDC Vannes
BPO - 400 K€ (08/2013)	BPO	400 000	47 887	Caution solidaire SOFICAR
BNP - 400 K€ (12/2013)	BNP	400 000	81 595	Caution solidaire SOFICAR
CIO - 400 K€ (07/2015)	CIO Brest	400 000	215 323	Caution solidaire SOFICAR
BPO - 200 K€ (11/2015)	BPO	200 000	117 316	Caution solidaire SOFICAR
BNP - 200 K€ (12/2015)	BNP	200 000	120 820	Caution solidaire SOFICAR
BCME - 400 K€ (07/2016)	BCME	400 000	287 558	Caution solidaire SOFICAR
BNP - 500 K€ (07/2017)	BNP	500 000	458 714	Caution solidaire SOFICAR
BCME - 500 K€ (08/2017)	BCME	500 000	450 535	Caution solidaire SOFICAR
Crédit de trésorerie	Banque Populaire	500 000	500 000	Caution solidaire SOFICAR
Crédit de trésorerie	CA Brest	900 000	467 472	Caution solidaire SOFICAR
Crédit de trésorerie	BNP	500 000	0	Caution solidaire SOFICAR
Crédit de trésorerie	CIO Brest	1 300 000	412 102	Caution solidaire SOFICAR
Crédit de trésorerie	BCME Brest	2 300 000	2 274 219	Caution solidaire SOFICAR
Crédit de trésorerie	CM Brest	500 000	403 503	Caution solidaire SOFICAR

GESCIME

		Montant caution	Montant restant dû au 31/12/2017	Montant Garantie par SOFICAR
Crédit de trésorerie	BPO	75 000	0	0
Emprunt 250 K€	BPO	95 000	79 584	30 242
Crédit de trésorerie	CM Brest	25 000	0	0,00
Emprunt 265 K€	CM Brest	100 700	83 675	31 797
TOTAL		295 700	163 259	62 039

RS INJECTION

Crédit de trésorerie	CA Brest	28 000	0	Caution SOFICAR
----------------------	----------	--------	---	-----------------

SARL ID2P

Emprunt 350 K€	CA Brest	350 000	254 250	Caution SOFICAR
----------------	----------	---------	---------	-----------------

BREST ENERGIE ACCUMULATEURS

Crédit de trésorerie	BCME	30 000	0,00	Caution SOFICAR

5 Autres informations

Engagements retraite

La cotisation à IRPAUTO intègre la prise en charge de nos engagements de retraite conformément à la convention collective.

CREDIT IMPOT COMPETITIVITE EMPLOI

Dans le cadre du nouveau crédit d'impôt compétitivité emploi, l'Entreprise a provisionné dans ses comptes un montant de crédit d'impôt de : **1 348 €**, Correspondant à 7% des salaires bruts jusqu'à 2,5 fois le SMIC.

Effectif Moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	4	
Total	4	

Ce crédit d'impôt a été comptabilisé au crédit des comptes 649 – charges de personnel et a été utilisé pour l'amélioration du fonds de roulement.

Provisions Inscrites au Bilan

SOFICAR

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 04/06/18
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				

Provisions pour litiges Prov. pour garant. données aux clients Prov. pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Prov. pour pensions et obligat. simil. Provisions pour impôts Prov. pour renouvellement des immo. Provisions pour gros entretien et grandes révisions Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres prov. pour risques et charges				
		243 000		243 000
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES		243 000		243 000

Prov. sur immobilisations incorporelles Prov. sur immobilisations corporelles Prov. sur immo. titres mis en équival. Prov. sur immo. titres de participation Prov. sur autres immo. financières Provisions sur stocks et en cours Provisions sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation				
	306 361		16 380	289 981
				289 981
	106 054			106 054
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	412 415		16 380	686 016

TOTAL GÉNÉRAL	412 415	243 000	16 380	929 016
----------------------	----------------	----------------	---------------	----------------

Etat des Échéances des Créances et Dettes

OFFICAR

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 04/06/18
Tenue de compte EURO

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	668		668
TOTAL de l'actif immobilisé :	668		668
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	368 363	368 363	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices	2 968	2 968	
État - Taxe sur la valeur ajoutée	15 175	15 175	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés	824 920	824 920	
Débiteurs divers	3 597 545	3 597 545	
TOTAL de l'actif circulant :	4 808 971	4 808 971	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	1 665	1 665	

TOTAL GÉNÉRAL	4 811 304	4 810 636	668
----------------------	------------------	------------------	------------

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine	230 234	49 888	180 346	
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	62 131	62 131		
Personnel et comptes rattachés	139 072	139 072		
Sécurité sociale et autres organismes	104 163	104 163		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	142 472	142 472		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	561	561		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés	9 827	9 827		
Autres dettes	11 784	11 784		
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				

TOTAL GÉNÉRAL	700 244	519 898	180 346	
----------------------	----------------	----------------	----------------	--

Dépôt N° B12603

Le 10 07 2018

Reçu n° 12603

SOFICAR
Société par actions simplifiée
au capital de 273 776 euros
Siège social : 45 rue de Keranfurust
29200 BREST
378 081 772 RCS Brest

**Copie certifiée
conforme**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 29 JUIN 2018**

**PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE
31 DÉCEMBRE 2017**

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat déficitaire s'élevant à -81.642,71 euros de la manière suivante :

ORIGINE

Résultat de l'exercice -81.642,71 euros

AFFECTATION

Dotation au compte « report à nouveau » -81.642,71 euros

Qui se trouve ainsi porté à -81.642,71 euros

Total **-81.642,71 euros** **-81.642,71 euros**

Puis l'Assemblée Générale décide d'apurer le report à nouveau débiteur par prélèvement sur le compte « autres réserves » et de procéder à une distribution.

Origine

Compte « autres réserves » 211.686,31 euros

Affectation

Au compte « report à nouveau » 81.642,71 euros

Qui se trouve totalement apuré

A titre de dividendes 130.043,60 euros

Totaux **211.686,31 euros** **211.686,31 euros**

Par ailleurs, après avoir rappelé que le capital social est de 273.776 euros et que la réserve légale est dotée à concurrence de 36.000 euros, l'Assemblée générale décide de la ramener à 27.378 euros, la différence soit la somme de 8.622,01 est affectée au compte « autres réserves ».

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Montant - Mise en paiement - Régime fiscal du dividende

Le dividende unitaire est donc de 7,60 euros.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter du 29 juin 2018.

Pour les dividendes et distributions assimilées perçus à compter du 1er janvier 2018 par des personnes physiques fiscalement domiciliées en France et à défaut d'option pour l'assujettissement des revenus et gains du capital à l'impôt sur le revenu au taux progressif (option devant être globale et concerner

l'ensemble des revenus et plus-values de l'année), il est institué un prélèvement à la source obligatoire non libératoire d'impôt sur le revenu au taux de 12,8 %. Ce dividende est également soumis aux prélèvements sociaux au taux de 17,2 %.

Le prélèvement obligatoire est calculé sur le montant brut des revenus distribués.

Il est imputable sur l'impôt sur le revenu dû au titre de l'année au cours de laquelle il a été opéré. S'il excède l'impôt dû, il est restitué.

Les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50.000 € (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75.000 € (contribuables soumis à imposition commune) peuvent demander à être dispensées du prélèvement.

Conformément à l'article 242 quater du CGI, la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité du contribuable, avant le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement.

La demande prend la forme d'une attestation sur l'honneur par laquelle le contribuable indique que son revenu fiscal de référence figurant sur l'avis d'imposition établi au titre de l'avant-dernière année précédant le paiement est inférieur selon le cas à 50.000 € ou 75.000 €.

Cette attestation doit être produite auprès des personnes assurant le paiement des revenus lesquelles sont tenues à leur tour de la produire sur demande de l'administration.

La présentation d'une attestation sur l'honneur par une personne ne remplissant pas la condition tenant au montant du revenu fiscal de référence entraîne l'application d'une amende égale à 10 % du montant des prélèvements ayant fait l'objet d'une dispense à tort (CGI art. 1740-0 B).

Le défaut de production, sur demande de l'administration, de l'attestation par les personnes qui assurent le paiement des revenus entraîne, quant à lui, l'application d'une amende de 150 € (CGI art. 1736).

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Rappel des dividendes distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, le tableau ci-après fait état du montant des dividendes et autres revenus distribués au titre des trois derniers exercices :

Exercice clos le :	Revenus éligibles à la réfaction résultant de l'article 158-3-2° du CGI		Revenus non éligibles à la réfaction résultant de l'article 158-3-2° du CGI	
	Dividendes	Autres revenus	Dividendes	Autres revenus
AU 03.01.2018	2.888.507,91 €	0,00 euros	0,00 euros	
31 décembre 2016	-	-	-	
31 décembre 2015	0,00 euros	0,00 euros	0,00 euros	
31 décembre 2014	0,00 euros	0,00 euros	0,00 euros	

Pour copie certifiée conforme

Le Président

Dépôt N° 3/2603

Le 10 JUL 2018

R.C.S. BREST

SOFICAR
Société par actions simplifiée
au capital de 273 776 euros
Siège social : 45 rue de Keranfurust
29200 BREST
378 081 772 RCS Brest

**Copie certifiée
conforme**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 29 JUIN 2018**

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2017

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat déficitaire s'élevant à -81.642,71 euros de la manière suivante :

ORIGINE

Résultat de l'exercice -81.642,71 euros

AFFECTATION

Dotation au compte « report à nouveau » -81.642,71 euros

Qui se trouve ainsi porté à -81.642,71 euros

Total **-81.642,71 euros** **-81.642,71 euros**

Puis l'Assemblée Générale décide d'apurer le report à nouveau débiteur par prélèvement sur le compte « autres réserves » et de procéder à une distribution.

Origine

Compte « autres réserves » 211.686,31 euros

Affectation

Au compte « report à nouveau » 81.642,71 euros

Qui se trouve totalement apuré

A titre de dividendes 130.043,60 euros

Totaux **211.686,31 euros** **211.686,31 euros**

Par ailleurs, après avoir rappelé que le capital social est de 273.776 euros et que la réserve légale est dotée à concurrence de 36.000 euros, l'Assemblée générale décide de la ramener à 27.378 euros, la différence soit la somme de 8.622,01 est affectée au compte « autres réserves ».

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Montant - Mise en paiement - Régime fiscal du dividende

Le dividende unitaire est donc de 7,60 euros.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter du 29 juin 2018.

Pour les dividendes et distributions assimilées perçus à compter du 1er janvier 2018 par des personnes physiques fiscalement domiciliées en France et à défaut d'option pour l'assujettissement des revenus et gains du capital à l'impôt sur le revenu au taux progressif (option devant être globale et concerner l'ensemble des revenus et plus-values de l'année), il est institué un prélèvement à la source obligatoire

non libératoire d'impôt sur le revenu au taux de 12,8 %. Ce dividende est également soumis aux prélèvements sociaux au taux de 17,2 %.

Le prélèvement obligatoire est calculé sur le montant brut des revenus distribués.

Il est imputable sur l'impôt sur le revenu dû au titre de l'année au cours de laquelle il a été opéré. S'il excède l'impôt dû, il est restitué.

Les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50.000 € (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75.000 € (contribuables soumis à imposition commune) peuvent demander à être dispensées du prélèvement.

Conformément à l'article 242 quater du CGI, la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité du contribuable, avant le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement.

La demande prend la forme d'une attestation sur l'honneur par laquelle le contribuable indique que son revenu fiscal de référence figurant sur l'avis d'imposition établi au titre de l'avant-dernière année précédant le paiement est inférieur selon le cas à 50.000 € ou 75.000 €.

Cette attestation doit être produite auprès des personnes assurant le paiement des revenus lesquelles sont tenues à leur tour de la produire sur demande de l'administration.

La présentation d'une attestation sur l'honneur par une personne ne remplissant pas la condition tenant au montant du revenu fiscal de référence entraîne l'application d'une amende égale à 10 % du montant des prélèvements ayant fait l'objet d'une dispense à tort (CGI art. 1740-0 B).

Le défaut de production, sur demande de l'administration, de l'attestation par les personnes qui assurent le paiement des revenus entraîne, quant à lui, l'application d'une amende de 150 € (CGI art. 1736).

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Rappel des dividendes distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, le tableau ci-après fait état du montant des dividendes et autres revenus distribués au titre des trois derniers exercices :

Exercice clos le :	Revenus éligibles à la réfaction résultant de l'article 158-3-2° du CGI		Revenus non éligibles à la réfaction résultant de l'article 158-3-2° du CGI	
	Dividendes	Autres revenus	Dividendes	Autres revenus
AU 03.01.2018	2.888.507,91 €	0,00 euros	0,00 euros	
31 décembre 2016	-	-	-	
31 décembre 2015	0,00 euros	0,00 euros	0,00 euros	
31 décembre 2014	0,00 euros	0,00 euros	0,00 euros	

Cette résolution, mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme

Le Président

S O F I C A R
Société par actions simplifiée
au capital de 273 776 euros
Siège social : 45 rue de Keranfurust
29200 BREST
378 081 772 RCS Brest

Greffe du Tribunal de Commerce de Brest
150 rue Ernest Hemingway
CS 61936
29219 BREST CEDEX 2

BREST, Le 9 juillet 2018

REÇU LE

10 JUIL 2018

GREFFE TRIB. COM. BREST

Objet : Dépôt des comptes annuels - Société S O F I C A R

Madame, Monsieur,

Nous vous prions de bien vouloir trouver sous ce pli, **aux fins de dépôt des comptes annuels** de la société référencée ci-dessus, les documents suivants

- Les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 ;
- La proposition d'affectation du résultat soumise à l'assemblée et la résolution votée ;
- Le rapport sur les comptes annuels du Commissaire aux comptes.

Le coût de ce dépôt est joint à la présente par chèque bancaire.

Dans l'attente de votre récépissé de dépôt accompagné de l'état des frais correspondant.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Monsieur Frédéric LAMBERT, Président

